

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte rendu du CEF des 19 et 20 janvier 2026 **p.2** / Nous avons été nombreux pour nos salaires et nos emplois le 21 janvier devant Bercy **p.3** / Tract : "Pain, paix, liberté, l'actueloité d'un cri de 1936 !" **p.4**

l'agenda



10 février :
Secrétariat fédéral élargi

11 mars :
Journée d'étude
"Maladies d'origine
professionnelle"

30 mars-3 avril :
Colloque Industries et
services de santé

Réunions de branches

- 04/02 Caoutchouc : CPNEFP
- 10/02 Industrie Pharma : CPNEIS
- 12/02 Caoutchouc: SPP
- 17/02 Chimie : CPPNI
- 18/02 Caoutchouc : CPPNI
- 19/02 Industrie Pharma : CPPNI
- 04/03 Caoutchouc : CPPNI
- 19/03 Industrie Pharma : CPPNI
- 24/03 Caoutchouc : CPPNI

Collectifs régionaux

- 02/02 Champagne-Ardenne : à l'UD51
- 24/02 Ile-de-France
- 13/03 Bourgogne : à l'UD de Dijon
- 13/03 Normandie : à l'UL de Lillebonne
- 26/03 Aquitaine dépt. 40/64 :
à l'UL de Moux
- 27/03 Aquitaine dépt. 24/33/47 :
à l'UL de Bassens
- 27/03 Rhône-Alpes : à la Bourse du
travail de Lyon

Droits et libertés

Salarié protégé : la Cour casse les magouilles patronales (Soc., 3 déc. 2025, n°24-17.377)

La Cour rappelle qu'un salarié protégé qui refuse la modification de son contrat pour un motif économique ne commet aucune faute : son refus ne peut jamais, à lui seul, justifier un licenciement prétendument « personnel ». Dans ce cas, la rupture ne peut être qu'un licenciement économique, avec toutes les garanties collectives et administratives qui vont avec, ce qui empêche le patron de bricoler une « troisième voie » pour se débarrasser d'un militant gênant.

La Cour ajoute qu'un employeur qui s'est vu refuser l'autorisation de licencier par l'inspection du travail pour des raisons de fond (motif économique bidon, compétitivité non démontrée, lien avec le mandat) ne peut pas revenir ensuite, une fois la protection terminée, avec le même motif économique contre le même salarié : ce licenciement est nul. Autrement dit, cette décision met un coup d'arrêt aux stratégies patronales de contournement de la protection, et donne aux équipes syndicales un appui juridique clair pour défendre leurs élus face aux restructurations capitalistes.

Les chiffres



Au moins 11 Palestiniens ont été assassinés par Israël le 15 janvier, jour de l'annonce de Trump du lancement de la "seconde phase du plan de paix".

3 nouveaux meurtres ont eu lieu le jour suivant : Mohammad Raed al-Barawi, 16 ans, assassiné d'une balle dans la tête ; Sabah Ahmed Ali Abu Jamea, 62 ans, assassiné par des soldats en voiture ; une enfant de 10 ans tuée par une bombe larguée par un drone.

Orga et vie syndicale

Clôture de l'exercice COGETISE 2024

Nous pouvons affirmer que nous continuons à progresser sur la syndicalisation pour la quatrième année consécutive. Il nous faut continuer le travail engagé sur le renforcement de notre Fédération, et cela doit être une de nos priorités afin d'élever le rapport de force !!!

La progression se fait principalement sur les UFICT +253 adhérents, et + 173 adhérents sur la catégorie O/E. Pour ce qui est des retraités nous perdons 189 adhérents en comparaison avec l'exercice 2023 (dernier exercice clos).

Si nous regardons un peu plus dans le détail les chiffres, nous passons de 21 543 adhérents en 2023 à 21 780 pour 2024. Ce qui représente une progression de **237 nouveaux adhérents** pour l'exercice 2024.

Pourtant le nombre de nouveaux syndiqués nous ayant rejoint sur l'année 2024 et bien plus large, car en réalité ce sont **1 119 nouvelles adhésions** enregistrées dans COGITIEL. Le constat est clair Camarades, nous réalisons des adhésions, mais ce n'est pas suffisant, car nous perdons dans le même temps des cartes dans l'année, notre panier est percé !!

Pour gagner nous devons faire de la syndicalisation une préoccupation permanente des directions syndicales.

Actualité fédérale

COMPTE-RENDU DU CEF DES 19 ET 20 JANVIER 2026

➤ ORGA / RENFORCEMENT

En 2024, la FNIC-CGT progresse pour la quatrième année consécutive avec 21 780 adhérents (+237). La croissance vient surtout des UFICT et des O/E, malgré une baisse de retraités. Mais beaucoup de départs freinent l'élan : la syndicalisation doit rester une priorité.

Près de 30 % des syndicats n'ont pas réglé leurs cotisations 2025, ce qui fragilise la structuration. En 2025, 995 nouveaux adhérents et 56 nouvelles bases sont recensés, confirmant une dynamique nationale en hausse pour la première fois depuis dix ans.

➤ PRÉSENTATION BUDGET 2026

Après la présentation du budget par le secrétaire fédéral à la politique financière, du rapport de la commission de contrôle et le débat avec les membres du CEF, le budget 2026 est approuvé à l'unanimité des présents.

➤ ACTUALITÉS

L'impérialisme américain franchit un nouveau seuil : bombardements au Venezuela, enlèvement de Maduro, menaces contre Cuba, l'Iran et la Colombie, soutien au génocide israélien contre la Palestine, sous le prétexte mensonger de « démocratie ». En réalité, il s'agit de piller les richesses des peuples par les mêmes méthodes : coups d'État, interventions, blocus et gouvernements fantoches au service du capital.

Les bourgeoisies européennes, Macron en tête, s'alignent : silence sur le Venezuela, complicité au Moyen Orient, duplicité sur la Palestine, tout en poursuivant leurs politiques néocoloniales en Afrique. En France, le pouvoir mène la guerre de classe : attaques contre retraites, chômage, droits sociaux, blocage des salaires et subventions massives au patronat.

Mais les peuples résistent : au Venezuela, à Cuba, en Iran comme au Myanmar, travailleurs, femmes et jeunesse bravent répression et prison. Le droit des peuples à disposer d'eux mêmes reste une ligne de front du combat de classe international.

En France, le mouvement ouvrier doit relier impérialisme et attaques sociales : même classe dominante, mêmes méthodes. Défendons les militants réprimés, faisons des 21 et 27 janvier des temps forts de lutte et appuyons nous sur les grèves exemplaires, comme à Arkema, pour construire la solidarité internationaliste et la rupture avec le capitalisme.

➤ COLLOQUE INDUSTRIES SANTÉ

Le colloque international des industries et services de santé (30 mars-3 avril 2026, Guéthary) est un outil stratégique majeur pour notre classe, et pourtant encore trop peu d'inscrits !

Les syndicats doivent s'en saisir immédiatement. Ce colloque réunit pharma, labos, répartition, officines et médicoteknique pour riposter contre la marchandisation de la santé, la financiarisation et la dégradation des conditions de travail.

Ce colloque sera un moment de partage d'expériences internationales, de défense du pôle public, de la sécu et de la coordination des luttes.

➤ 54^{ème} CONGRÈS

Le 54^{ème} congrès confédéral de la CGT aura lieu du 1^{er} au 5 juin 2026 à Tours. La FNIC y comptera 36 délégués (33 actifs, 3 retraités), dont 14 femmes et 6 jeunes, répartis selon le poids régional des syndicats. La validation des mandats avance : 31 syndicats ont renvoyé leurs fiches, 10 UD les ont tamponnées.

Le document d'orientation, attendu en février, reste dans la ligne du syndicalisme rassemblé ; la FNIC appelle donc à une préparation politique renforcée, avec des CEF et débats régionaux pour construire des mandats de lutte.

➤ POINT FORMATION

En 2025, bilan des formations syndicales : 58 jours pour 165 stagiaires (13 sessions au total). Sur 7 prévues à Montreuil, 6 réalisées (1 annulée en octobre). Seulement 5 en région (4 annulées faute d'inscrits), contre 11 en 2024. Recul par rapport à 2024 (92 jours, 295 stagiaires) et 2023 (51 jours, 186 stagiaires).

➤ JOURNÉE D'ÉTUDE SANTÉ TRAVAIL

Le 11 mars 2026, nous organisons à Montreuil une journée d'étude « Maladies d'origine professionnelle : entre sous-déclaration et sous-reconnaissance, comment agir syndicalement ? ». Il y a encore peu d'inscrits alors que des centaines de milliers de maladies professionnelles ne sont jamais reconnues : cette journée est essentielle.



NOUS AVONS ÉTÉ NOMBREUX POUR NOS SALAIRES ET NOS EMPLOIS LE 21 JANVIER DEVANT BERCY

C'était une date préparée et décidée par notre commission exécutive fédérale dans l'optique de mobiliser l'ensemble de nos militants afin que la FNIC CGT puisse préparer une vague de luttes sur l'augmentation de nos salaires et continuer à être mobilisés contre les suppressions d'emplois.

Ce sont donc des centaines de camarades de notre fédération, rejoints par des UD et par le comité national des privés d'emplois et des précaires qui ont scandé ensemble leur volonté inébranlable pour se battre et aller de l'avant. En effet, la période reste démobilisatrice tant, malheureusement, nous faisons face à une absence tragique de calendrier de lutte. Pourtant, il n'est pas sans rappeler que dans la période, nos exploitateurs, font feu de tout bois pour détruire toutes nos conquêtes, abaissent nos salaires par l'inflation, nous endoctrinent dans leur machination de guerres, etc.

Le discours de notre secrétaire général lors de ce rassemblement a pu rappeler la liste toujours plus longue de ces attaques et, notamment, celles contre nos emplois et contre nos libertés syndicales, car on connaît tous, la répression sur notre camp et nos camarades. Cela a été l'occasion dans cette période que la lutte pour les salaires, la mère des batailles, s'installe dans notre lutte de classe, à l'image des

Arkema, Syensquo, Air Liquide, etc. pour notre seule fédération.

L'objectif était clair et il nous faudra mettre toute notre énergie militante : initier partout dans nos entreprises des luttes offensives pour nos salaires ! Faire de 2026 une année rouge de nos luttes dans le seul intérêt de notre classe.

C'est parce que nous nous organiserons par la lutte et surtout par la grève, que nous imposerons l'unité des travailleurs afin de préparer les combats indispensables de demain : contre tous les mauvais coups mis en place par nos gouvernants et leurs laquais.

C'était une initiative réussie, surtout au regard, malheureusement, de la morosité ambiante. Que celle-ci soit, justement, le coup de sifflet de départ d'une vague submersive des grèves de la classe ouvrière, seul chemin pour imposer nos volontés à la classe dominante qui ne rêve que d'une chose : faire la guerre à l'extérieur de ses frontières au nom de la concurrence et faire la guerre à sa classe ouvrière pour maximiser ses profits !

C'est ensemble dans la solidarité et l'organisation de la lutte que nous imposerons la fin des contrats jetables, la sécurité de l'emploi, des salaires décents et des victoires !



p.4 Tract "clefs in main" à diffuser massivement

PAIN, PAIX, LIBERTÉ : **L'ACTUALITÉ D'UN CRI DE 1936**



Pour surmonter la misère, les conflits et l'exploitation, seule une vaste alliance des travailleurs et des forces populaires peut renverser l'ordre capitaliste.

Ce slogan historique lie des besoins essentiels le pain, la paix, et la liberté aux aspirations fondamentales de paix et de dignité. La progression de l'extrême droite et l'affaiblissement démocratique en Europe illustrent l'échec du néolibéralisme, qui détruit les protections sociales et accentue les inégalités.

Nos organisations combattent la multiplication des chartes patronales qui, par d'innombrables communiqués, soutiennent l'effort de guerre et facilitent la mobilité des travailleurs et de leurs familles au front.

Le vote d'extrême droite manifeste une dépolitisation et une désillusion des classes populaires. Notre réponse doit être collective, radicale et anticapitaliste. Les dépenses militaires, les guerres et l'impérialisme aggravent la pauvreté et la précarité. Nous refusons que les peuples et les travailleurs soient sacrifiés au profit du capital.

Le chômage, la flexibilité et l'insécurité visent à maximiser les bénéfices tout en asservissant les travailleurs. Par leurs politiques, l'État et les élites affaiblissent les services publics, santé, éducation, logement, énergie et reportent le coût des crises sur les travailleurs, tout en accroissant les budgets militaires et le commerce des armes.

La paix constitue une condition indispensable à la satisfaction des besoins sociaux et au progrès des droits des travailleurs. Elle doit donc figurer au premier rang de leurs revendications. Face aux menaces pesant sur leurs conquêtes, les travailleurs doivent s'organiser pour défendre la paix et structurer des résistances non violentes. Cette démarche implique de dépasser toute logique de concurrence ou d'isolement, afin de cultiver au quotidien les valeurs de coopération et de solidarité internationale. L'avenir pacifique de l'humanité se construira par les luttes sociales.

Pour bâtir un front uni en faveur de la paix, inspirons-nous de l'esprit du Front populaire de 1936 afin de constituer une coalition anticapitaliste, apte à contrer les menaces par la mobilisation collective.



La FNIC CGT appelle l'ensemble des travailleurs à rejoindre les mobilisations en territoires pour défendre leurs droits et s'opposer à toute forme de conflit qui pourrait être justifiée par des entreprises au service d'intérêts capitalistes, comme c'est le cas, en outre en Ukraine, à Gaza ou au Venezuela.

La lutte pour la paix est indissociable de la lutte pour les droits des travailleurs et la CGT continuera de se battre contre toute forme d'oppression, qu'elle soit militaire ou économique.